EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°29/2023

L'an deux mille vingt-trois et le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune de LATOUR-BAS-ELNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: le mercredi 5 avril 2023

<u>Présents</u>: M. BONNEAU François, M. LLUGANY Julien, Mme PIC Odile, M. CAYUELA Jean-Marie, Mme CAMPS Séverine, M. M'ZOURI Adel, Mme OLIBO Marie-Hélène, M. BERTRAN DE BALANDA Jean-Louis, M. COSTA Claude, M. DECROCK Frédéric, M. DELANNE Claude, M. FILELLA David, Mme HOGNON Sophie, Mme INIESTA Nuria, Mme ORTEGA-ROMERO Marie, M. PENEL Franck, M. ROGÉ Pierre, Mme SENEGA DUPRE Patricia, Mme SOUBIELLE Eva.

Excusés: M. CAMALY Julien, Mme CULAT Danielle, Mme DEL AGUILA BARBE Anne, Mme JORDA Julie.

Secrétaire de séance : Mme CAMPS Séverine

Objet: Marché travaux aménagement paysager espaces verts: attribution marché

Monsieur Le Maire expose:

La commune a lancé le 30 janvier 2023 une consultation pour attribuer le marché de travaux aménagement paysager espaces verts.

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1-1° du Code de la Commande Publique.

Cette consultation comporte un lot unique :

Lots	Désignations	
01	Espaces verts	

La mise en concurrence s'est faite par la transmission d'un avis de Marché dans un journal d'annonces légales, l'Indépendant et sur le profil acheteur le 30 janvier 2023, pour une limite de remises des offres le 28 février 2023 :

Au regard de l'analyse des offres après négociations, détaillée ci-dessous, le maire soumet au conseil municipal la proposition de classement du maitre d'œuvre validée par la commission d'appel d'offres, et propose donc au conseil municipal d'attribuer le marché comme suit comme suit.

Lot unique: ESPACES VERTS: estimation du maître d'œuvre 103.945,45 € HT

Trois offres ont été reçues dans le délai et ont été analysées.

Après analyse de l'offre par la maîtrise d'œuvre, une phase de négociation a été effectuée pour ce lot avec l'ensemble des candidats suite à la phase de négociation.

Entreprises	Montant HT de l'offre	Critère prix 60 % Note pondérée	Critère valeur technique 40 % Note pondérée	Total notes	Classement
Entreprise INNOV'GREEN	97.998,70 €	50,55	28,75	79,30	3
Entreprise GABIANI	106.059 ,20 €€	46,71	37,50	84,21	2
Entreprise PALM BEACH	82.562,79 €	60	35	95	1

Après analyse des propositions fondées sur l'ensemble des critères d'attribution du Marché (critère prix 60 %, valeur technique 40 %), il est proposé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse soit l'entreprise PALM BEACH, pour un montant de 82.562,79 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité:

- DÉCIDE d'attribuer le marché de travaux aménagement paysager espaces verts à l'Entreprise PALM BEACH pour un montant de 82.562,79 € HT
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le marché à intervenir avec l'entreprise PALM BEACH, ainsi que toutes les pièces utiles à son exécution,
- DIT que la dépense sera inscrite au budget 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, François BONNEAU

Certifié exécutoire compte tenu de Sa transmission en Préfecture Sa notification Sa publication Le 12 avril 2023

